



FORMULAIRE D'AIDE AU CONSTAT SANS MESURAGE DES BRUITS DE VOISINAGE COMMUNE DE LADINHAC

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Date d'ouverture du dossier :

N° de dossier :

CONSTATATION

Date et heure de l'intervention :

Adresse de l'intervention :

Nom du plaignant :

Objet de la plainte :

.....
.....
.....

PERSONNE REMPLISSANT LE CONSTAT

Nom :

Prénom :

Agissant pour le compte de :

Agent d'une collectivité territoriale

Agent de l'État (police nationale, gendarmerie)

Autre (préciser) :

NATURE DU BRUIT AUDIBLE

- Conversation, voix
- Bruits de pas, de chocs
- TV, chaîne HIFI
- Pratique d'instruments de musique
- Animaux
- Cris, fêtes, réceptions
- Bricolage, jardinage
- Jeux, loisirs, sports mécaniques non autorisés
- Rassemblement à l'extérieur
- Tapage
Comportement injurieux
- Appareils électroménagers
- Appareils de bricolage, jardinage
- Équipements sanitaires
- Équipements de chauffage, ventilation, climatisation
- Alarme

Autre (préciser) :

.....

.....

.....

PERCEPTION

Le bruit est perceptible :

- Depuis la voie publique
- Depuis l'extérieur de l'habitation du plaignant
- Au domicile du plaignant
fenêtre fermée
- Au domicile du plaignant
fenêtre ouverte
- Au domicile du plaignant
par les murs et planchers
- D'une manière continue
- D'une manière
discontinue

RÉPÉTITION

Le bruit est de nature à se répéter :

- Ponctuellement
- Régulièrement
- Par intermittence

DURÉE

Le bruit est de nature à durer :

- Moins d'une heure Plusieurs heures Plusieurs jours En permanence

ÉLÉMENTS CONTEXTUELS

- Le bruit incriminé déroge aux exigences de tranquillité.
- Le bruit est aisément remédiable.
- Le bruit est causé sans nécessité.
- Le bruit résulte d'un manque de précaution.
- Autre (préciser) :
-
-
-

Le plaignant a-t-il déposé une déclaration à annexer au présent constat ?

OUI

NON

CONCLUSION

INFRACTION

OUI

NON

Code NATINF :

| | |
|--------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> 6068 | Bruit, tapage nocturne troublant la tranquillité d'autrui. |
| <input type="checkbox"/> 6084 | Bruit, tapage injurieux diurne troublant la tranquillité d'autrui. |
| <input type="checkbox"/> 12031 | Trouble à la tranquillité d'autrui par agressions sonores. |
| <input type="checkbox"/> 13313 | Émission de bruit portant atteinte à la tranquillité du voisinage et à la santé de l'homme. |
| <input type="checkbox"/> 20795 | Aide ou assistance à une personne faisant du bruit ou tapage nocturne troublant la tranquillité d'autrui. |

Date :

Signature :